

tenue sous la présidence de Monsieur BABSKI, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame CELINO, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame RANWEZ, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2309332 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêté préfectoral du 11 mai 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RIVIERE Eurielle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	M. le Préfet Directeur

02) DOSSIER N° 2310779 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêté du préfet du Nord en date du 27 juin 2023 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et faisant obligation de quitter le territoire français d'une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

03) DOSSIER N° 2400252 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêté du 20 décembre 2023 du préfet du Nord portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MBOGNING Sinclair (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2400738	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du Préfet du Nord refusant le renouvellement d'une carte de résident, révélée le 23 janvier 2023 par la délivrance d'un titre de séjour d'une validité d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître GUILLAUD Maeliss
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2401139	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 27 mars 2023 de la préfecture du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire sous un délai de trente jours avec interdiction de retour sur le sol français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2401145	RAPPORTEURE: Madame Sophie BERGERAT
Titre de l'affaire	Arrêté en date du 21 décembre 2023 par lequel le préfet du Nord a refusé la délivrance d'un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et a fixé le pays de destination de la mesure d'éloignement.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître KRONBY HALHOULI Soraya (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Arrêté le 15/04/2025

Le président du tribunal